L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Ingerras No. 73 NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI MATIN, 26 JANVIER 1894. 67me Annee

Voitures et Harnais, Voitures d'enfants Bicycles,
R. P. RANDALL,
54 & 56 Baronne.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

Defour & Desaet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 26 JANVIER 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page

Le Fer, la Potasse, et les meilleurs altératifs végétaux, font de la Salsepareille d'Ayer un remède sans égal pour le sang.

RECONCILIATION.

Grande nouvelle! Il y a réconciliation entre Guillaume II et M. de Bismarck; entre l'élève qui s'était émancipé avec l'étourderie effrontée d'un fils de famille d'opérette le vieil envoie paître son précepteur, et le maître qui s'était vu évincé avec un sans-façon qu'un chef de maison ne se permettrait pas toujours avec le dernier des valets. Ce qui nous fait croire que cette réconciliation peut être vraie, sincère, c'est que l'ex-chancelier n'a pas fait le premier pas pour se rapprocher de l'empereur. C'est celui-ci qui a fait toutes les avances. On connait l'esprit altier, le caractère de fer du vieil homme d'état et la haute idée, très justifiée du reste, qu'il a de sa valeur personnelle et de ses actes; il était tout à fait incapable de se soumettre, de s'humilier. Il a pu tomber, mais il n'a, certes, pas baissé dans l'estime publique. Son retour à Berlin dans les circonstances actuelles n'a rien de mortifiant pour sa dignité. C'est, au contraire, un triomphe. Il ne descend pas, il monte. Pourquoi reculerait-il quand on lui tend les bras? Pourquoi garderait-il rancune à qui avoue ses torts?

Il n'en est pas de même de l'Empereur qui a fait toutes les avances, qui s'est véritablement humilié devant celui qu'il avait jadis si brutalement traité. Que de peine a dû lui coûter cette mortifiante démarche, que de mouvements de dépit il a dû réprimer! Il lui a fallu près de quatre ans pour se résigner à revenir sur ses pas—quatre ans, pendant lesquels il a plutôt perdu que gagné dans l'opinion publique, pendant lesquels l'œuvre de l'ex-chancelier a plutôt reculé qu'avancé.

Il en faut convenir, la disgrace d'un homme comme M. de Bismarck, qui est le véritable fondateur de l'empire, à qui le jeune monarque doit sa triple couronne; la lutte tantôt sourde, tantôt ouverte qui s'était établie entre ces deux hommes, les scandales qui en résultaient, les oppositions qu'elle avait provoquées dans l'intérieur de l'empire, le relâchement des liens de la triple alliance qui en était la suite, ainsi que les progrès et l'alliance franco-russe dûs aux maladresses commises depuis sa retraite—font cela était un spectacle pénible pour l'Allemagne et nous concevons que les populations soient enchantées de ce rapprochement inespéré, bien que forcé par les circonstances et attendu par tous les hommes intelligents.

Que M. de Bismarck reprenne son ancienne influence dans les conseils de l'Empire, sinon directement, du moins indirectement, cela est plus que probable. Il n'est pas besoin pour cela qu'il remonte à son ancien poste et reparaisse sur la scène; il lui suffira de rester dans la coulisse, d'où il pourra manier plus facilement tous les fils de la politique impériale.

Il est impossible de n'être pas frappé de la coïncidence de ces deux faits importants: la rentrée de Bismarck à Berlin et le retour aux affaires de M. Crispi On sait les relations intimes qui ont existé depuis longtemps entre ces deux hommes d'Etat; ils vont derechef se concerter comme ils le faisaient autr-fois. Quelle direction va être désormais imprimée à la politique allemande? Dieu le sait. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'Autriche-Hongrie, qui semblait s'éloigner de la triplice et se rapprocher de la Russie, va se trouver dans une position fausse entre l'ex-chancelier, d'un côté, et M. Crispi, de l'autre. Son mouvement de recul en sera probablement interrompu et il faut nous attendre à une espèce de renouveau de la triple-alliance. Combien cela durera-t-il? Nous l'ignorons, mais on aurait tort de croire qu'un homme comme Guillaume II se rapproche de Bismarck, lui donne l'hospitalité dans son propre palais, le traite d'égal à égal, comme un véritable souverain, par pur remords de conscience ou pour donner une petite satisfaction à l'opinion publique. Guillaume II est incapable de ces sentiments. Il y a longtemps qu'il a étouffé dans son cœur tout mouvement de reconnaissance et il a le plus profond dédain pour les aspirations de ses sujets. La raison d'Etat seule l'a fait agir. S'il tend les bras à Bismarck, c'est qu'il y est obligé, c'est qu'il a la main forcée; c'est qu'il sent un absolu besoin des conseils et du prestige de celui qui, après avoir fondé l'Empire, peut seul le maintenir intact ou le faire prospérer.

Encore une fois, nous ignorons—tout le monde ignore, comme nous—ce qui va se passer d'ici à quelque temps; mais cette réconciliation ne nous annonce rien de bon. Nous considérons comme impossible que l'ex-chancelier n'éprouve pas le besoin de signaler son retour à Berlin, sa rentrée dans les conseils de l'Empire par quelque tentative éclatante ou par un changement de front dans la politique impériale. Que M. de Caprivi conserve ou non, ostensiblement du moins, les sceaux de l'Empire, du moment que M. de Bismarck entrera dans le cabinet de Guillaume II, ne fut-ce qu'en tête à tête, c'est lui qui deviendra le véritable chancelier.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés, au World's Fair, au

DR. PRICE'S CREAM BAKING POWDER

LA PLUS PARFAITE FABRIQUÉE.

Une poudre de crème de tartre faite du raisin par sans ammoniaque, alun ou autre ingrédien de falsifiant.

40 ANS D'ÉPREUVE.

LA CONDAMNATION DE VAILLANT.

Ceux qui se plaisaient à croire que le jury de la Seine, par crainte des menaces dont il a pu être l'objet, par préoccupation personnelle et faute de courage civil, déserterait les devoirs de sa haute mission sociale et faiblirait devant l'anarchie, se sont trompés, dit la *Liberté*. Les douze jurés que le sort avait désignés pour juger Vaillant, n'ont pas hésité. Ils l'ont déclaré coupable purement et simplement, ne pouvant trouver en leur conscience, aucune circonstance atténuante dans le crime qu'il a froidement préparé et accompli. Vaillant est condamné à la peine de mort. On n'a pas eu, cette fois, l'indulgence étrange que l'on avait eue pour Ravachol. Le péril social est apparu avec une telle gravité qu'il ne s'est plus rencontré personne pour excuser ou atténuer l'horreur qu'inspirent les attentats réitérés des sectaires de la dynamite.

C'est en vain que ceux qui les commettent prétendent les élever à la hauteur d'une idée politique. Ce ne sont que des forfaits de droit commun, des assassinats qui ne peuvent se comparer, sous aucun rapport, à la lutte des partis. Les auteurs de ces actes sanguinaires n'ont rien qui les recommande à la sympathie ni à la pitié. Ce sont de vulgaires bandits, presque toujours des hommes que la justice a eu plusieurs fois l'occasion de frapper, comme voleurs ou comme homicides, avant qu'ils aient cherché à se rendre célèbres par quelque épouvantable catastrophe. Il est honteux, pour certaines sectes qui prétendent représenter une doctrine sociale, de se solidariser avec de pareils malfaiteurs. De tels scélérats ne relèvent que du bagne et de l'échafaud et sont, dans notre siècle, sous la forme anarchique, les héritiers directs des Cartouche et des Mandrin de l'ancien régime, lesquels se disaient aussi des justiciers et des vengeurs armés pour redresser les iniquités sociales.

La société se défend contre ces fauves d'une nouvelle espèce, c'est justice. Elle répond à ce nouvel assaut de barbares par tous les moyens de répression dont elle dispose. On lui livre bataille, ce n'est pas elle qui recule dans la lutte Le verdict d'hier signifie hautement que, si l'anarchisme espère semer la terreur autour de lui, il se fait la plus étrange illusion: c'est lui, au contraire, qui doit trembler, car tous les hommes de cœur et de sens sont également résolus à lui tenir tête et à le réduire à l'impuissance.

Certes, nous déplorons cette guerre fratricide, où les nécessités supérieures de l'ordre et du salut public obligent les représentants de la loi à être implacables dans la virulente sociale, mais à qui la faute, sinon aux misérables qui se font un jeu de la vie des citoyens et qui sèment, sous leurs pas, le meurtre et la désolation?

L'arrêt de la cour d'assises de la Seine servira t il de leçon et imprimera-t-il une crainte salutaire dans l'esprit de ceux qui seraient tentés d'imiter encore les Ravachol et les Vaillant? Nous n'en croyons rien. Il y a là des passions sauvages qui ne s'apaisent pas et ne désarment pas en un jour; mais, du moins, il atteste que la société n'entend pas non plus désarmer et que, puisqu'on la contraint à l'emploi de la force, elle ne déposera plus le glaive de la justice qu'elle n'ait vaincu ses ennemis. Nous serions impardonnables si nous ne nous unissions pas tous pour préserver tout ce que l'anarchisme menace et veut détruire. Mais ce devoir de préservation sociale ne nous empêchera pas de poursuivre l'œuvre humaine et civilisatrice de l'amélioration du sort de ceux qui travaillent et qui souffrent. C'est par l'énergie même qui sera déployée contre les anarchistes, c'est par le soin qu'on mettra à assurer la paix publique qu'on rendra plus facile et plus efficace l'étude des moyens propres à porter remède aux misères imméritées et à satisfaire toutes les revendications légitimes.

ENCORE VAILLANT.

Vaillant est condamné à mort.

On répétera beaucoup ce matin et les jours suivants dans les journaux socialistes qu'évidemment, il était allé un peu loin, mais que la grande coupable, c'est la société: que c'est elle, comme l'a dit quelque part M. Clovis Hugues, qui a fait le crime de Vaillant.

On a lassé de répéter toujours les mêmes choses, mais il le faut bien pour répondre à la répétition des mêmes paradoxes.

Depuis qu'il y a des assassins, des avocats et des philanthropes, on plaide la même cause et au lieu de rejeter dans l'âme même et la nature des criminels, voleurs ou escarpes, les motifs de leurs actes, on met en cause la société qui les a mal élevés, ou insuffisamment nourris, ou simplement trop peu amusés. Victor Hugo, qui avait le respect et tout à fait le goût des cachots, a mis dans la bouche du bandit à qui la justice demande compte de l'incendie de la bibliothèque du Louvre, une réponse qui fut fort admirée au temps de l'*Année terrible*: "Je ne sais pas lire."

Aujourd'hui, on ne peut répondre cela: les Vaillant savent trop bien lire.

Alors que fait on? On déclare que, puisque l'on a donné à Vaillant les moyens de juger l'état social, on doit considérer comme valable l'opinion qu'il a sur cet état social et comme excusable les attentats par lesquels il essayait de les détruire.

C'est toujours la même comédie qui recommence et contre laquelle il ne faut pas se lasser de protester.

Evidemment, si l'on pouvait réserver quatre ou cinq mille livres de rente à tout citoyen français venant au monde, cela ne serait désagréable à personne; le nombre des malfaiteurs diminuerait sensiblement, et encore y aurait-il les vieux, les dépensiers, les joueurs qui persisteront vite leur légitime et se trouveraient maltraités par la société où l'on ne tient pas compte de leurs passions!

En tout cas, cela n'est pas, cela ne sera jamais ainsi: il faut donc plaindre ceux pour qui la vie est dure et qui forment, j'en conviens, la très grande majorité; il faut leur approuver à être résignés, leur démontrer comme quoi d'ailleurs il n'est aucun moyen de faire autrement, leur révéler qu'en mettant les choses au mieux, et à supposer que le capital se laisse faire, la disparition des patrons ou des actionnaires ne les rendrait pas riches et ne leur permettrait ni le luxe ni l'oisiveté.

C'est le meilleur service qu'on puisse leur rendre; le malheur est que les Vaillants que le croiront pas et qu'ils continueront à considérer comme un Eldorado le monde ruiné, dépouillé et misérable qu'amènerait l'avènement du socialisme.

POPULATION ITALIENNE.

Le mouvement de la population en Italie.

D'après les dernières statistiques, la population, à la fin de 1892, était de 31,378,951 habitants; elle était au 31 décembre 1881, de 28,459,528 habitants.

En 1892, il y a eu 1,108,934 naissances contre 800,304 décès.

On remarque toutes une diminution pour les dernières années, dans le nombre des mariages et des naissances, surtout dans les provinces septentrionales, où les conditions économiques diffèrent forcément de celles du midi. Malgré cela, l'augmentation est trop sensible en dix ans pour ne pas faire comprendre le besoin forcé d'émigration.

L'émigration temporaire, en 1892, s'est élevée à 116,000.

L'émigration permanente a donné une diminution de 68,000 personnes sur 1891, qui avait donné le chiffre énorme de 176,000 personnes.

L'émigration permanente, composée en grande partie d'agriculteurs, se dirige surtout aux Etats-Unis, au Brésil et en Argentine.

Les colonies d'Italiens les plus nombreuses se trouvent au Brésil, 554,000; dans l'Argentine, 492,000; en France, 296,000; aux Etats-Unis du Nord, 285,000; dans l'Uruguay, 100,000; en Autriche, 46,000; en Suisse, 42,000; en Tunisie, 30,000; en Egypte, 29,000; en Grande Bretagne, 19,000; en Algérie, 15,000; en Turquie, 13,000.

LADIES

Feeding a tonic, or children who want building up, should take

BROWN'S IRON BITTERS.

It is pleasant to take, cures Malaria, Indigestion, Biliousness and Liver Complaints.

Pour prendre après dîner, afin d'activer la digestion, les Pilules Ayer ont une efficacité merveilleuse

CHRONIQUE.

POUR ÊTRE TREIZE.

En aucun pays l'art de s'ennuyer n'a été poussé aussi loin qu'en Angleterre; il y comporte des raffinements inédits et, sous le nom de *spleen*, s'est élevé à la hauteur d'un véritable amusement national.

Il vient de se fonder à Londres, comme on l'annonçait ici même il y a trois jours, un Club des Treize ou *Thirteen Club*, destiné à réagir contre les menues superstitions populaires: comment? par des réunions solennelles tenues tous les vendredis, ainsi que par des dîners monstres de treize tables à raison de treize convives par table, et fixés au treize de chaque mois. Voilà des gaillards qui n'ont pas peur!.... Et, pour corser la fête, il y aura des renversements en masse de salières, des croisements préméditée de couteaux, des pains posés à l'envers comme des tortues jetées sur le dos, bref tout un cérémonial de gobe-mouches dressant autel contre autel, ou de poitrons chantant très haut pour s'étourdir.

Je ne suis pas de ceux qui croient aux présages ni aux maléfices, mais justement parce que je n'y crois jamais, je mais non plus que je n'aisse éprouvé le besoin de consolider mon scepticisme par des autodafés broyants, ni de combattre des préjugés puérils par des exorcismes enfantins. C'est d'ailleurs l'ordinaire destinée des réacteurs à grand spectacle, de tomber ainsi de Charybde en Scylla. Un doctrinaire proscrira les cérémonies du culte, mais pour les remplacer au plus vite par la fête de l'Etre-Suprême et le cortège fonambulesque de la déesse Raison. Tel se proclame athée, qui, ne cessant d'invectiver "le nommé Dieu", semble avoir pris à tâche de nous faire connaître à son existence. On ne veut plus d'églises, mais on a des loges; on dédaigneraît de jeûner le Vendredi-Saint, mais on choisit ce jour-là pour sanctionner en grande pompe; en blague le baptême chrétien, mais on inaugure—pas plus tard qu'hier—le baptême socialiste. Dans d'autres milieux on crie: "A bas la guerre!" et l'on a la dynamite; "Haine aux tyrans!" et l'on a des comités et des mots d'ordre; "Guerre aux bourgeois!" et l'on a des menaces: "Vive l'anarchie!" et l'on s'organise en sociétés; "Plus de grands hommes!" et l'on apothéose Vaillant et Ravachol!.... Pharisiens, tous pharisiens!

Pour en revenir à nos bons clubmen de Londres, je pense que, sous prétexte de réhabiliter le nombre treize et le mot de vendredi, ils ne feront que déplacer le préjugé.

Le simple d'esprit qui nagnère avait que que affaire un de ces jours là chercha quelque chose pour la remettre et ne trouvait se rabattre, en effet, sur tous les autres jours du calendrier. Mais eux, les esprits forts.... Attendez! auprès de la 13e contrant les directeurs suivants ont été élus, à savoir:

J. J. Weckerling, J. Hasslnger, Louis Grünewald, Frank Vatter, J. E Merlb, J. J. Lang'er, P. W. Dielmann, J. B. Meyers, A. G. Bicke, Geo Liedelsoh, D. Bernardt, M. Vonderbank, A. Thiesen, Val. Schwan, Geo. A. Trauth.

Et à une assemblée des directeurs tenue ce jour M. Jacob Hasslnger a été unanimement élu président et M. J. E. Merlb vice président.

ERNEST CHASSAGNIOL,
23 janv—3f Secrétaire.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 1er janvier 1894.—L'élection annuelle de sept Directeurs de cette Banque, pour servir pendant l'année courante, sera tenue au local de la Banque, LUNDI, 5 février 1894, de midi à 2 heures de l'après-midi.

A. A. LELONG,
2jan— Caissier.

Au public.

Nous désirons faire savoir au public en général que notre bâtisse comprenant le Réfrigérateur est maintenant en pleine opération, et nous serions heureux que vous vinssiez n'importe quel jour pour y voir travailler. Notre bâtisse a été érigée strictement conformes aux plans approuvés par le Bureau de santé, c'est une garantie positive que tous les animaux abattus ici sont parfaite sous tous les rapports.

Nous vous prions instamment de demander à votre boucher de la viande d'animaux tués à nos abattoirs, car pous sommes persuadés que vous la trouverez supérieure à celle que nous avons jamais offerte au public.

D. JACKSON,
Président du People's Slaughter House and Refrigerator Company, Limited.
21 janv—

Des soumissions sont sollicitées:

1° Pour la construction d'une gaoeze au Y. M. C. C. bâtisse d'une galerie de tir et d'une allée pour jeu de quilles.

2° Erection d'usines pour l'électricité et l'installation pour lumières et éventails électriques.

3° Erection d'une installation pour la production de la vapeur, pose de boullloires et mur de briques. Le tout d'après les plans et specificatil ne enregistrés au bureau du secrétaire, au Y. M. C. C. bâtisse No 44 rue Nord Rampart. Le secrétaire sera visible tous les jours de 9 h ures A M. à midi

Les soumissions seront ouvertes le 7 février 1894, à 8 heures P. M., au bureau du secrétaire. Tous les enchérisseurs ont requis d'être présents en la circonstance. Toutes les soumissions devront être adressées au nom du Comité de la Bâtisse, aux soins du Club.

Le Comité se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les offres reçues.

GEORGE C. BOYNE,
L. J. McLAUGHLIN,
J. B. FISHER, Chairman
Comité de la Bâtisse.
21 janv—

Vient de paraître

L'Edition Américaine Hebdomadaire du Journal des Débats.

(32 pages et couverture format in 4°)

Contenant la revue complète des événements de la semaine de très nombreux articles littéraires, des comptes rendus des romans, etc. Principaux rédacteurs: A. Dumas, L. Halevy Lavisse, G. Gard. Vogue, Brunetière, de l'Académie française, Jules Lemaître, de Mouveaux, Gaston Boissier, Barmes, Deschanel, Paul Bourget, de Parville, etc.

Abonnement $5 par an, remboursables en publicité ou donnant droit à une prime.

S'adresser à la librairie E. DENTU, 126 W. 25th sta., New York. A sa succursale 1,608 rue Notre Dame, Montréal et à tous correspondants aux Etats Unis et Canada. Spécimen gratuit en voyé par demande.

On demande de bons agents dépositaires pour la Louisiane.

19déc—3m—Dim Mar Je

Magasin du Bon Marché

61.....RUE ROYALE.....61

F. A. BRUNET

Prévient sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, un grand assortiment de Diamants en tous genres, Argenterie pure, Montres, Pendules, Lunettes, Jumelles, Orfèvrerie, etc., etc., qu'il offrira à des prix exceptionnellement réduits.

14déc 93—1an

E. BARBIER,
Pour les Fêtes de Noel
Et du Jour de l'An.
MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.
Pnces nes, Lunettes, Lorgnettes, etc.

60 Rue Royale,
Entre Bienville et Conti.
1er déc 93—1an

TÉLÉPHONE NO 479.

GONZALES & LAUDUMEY.
DIRECTEURS FUNÉRAIRES.
No 170 CHEMIN DU BAYOU.
21 fév 93—1 an

BILLARD—Décédée, jeudi, 25 janvier 1894, à midi à l'âge de 45 ans, MME VVE H BILLARD née Joachine Dumont, native de Thones, Haute Savoie, France. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de ses familles Louis Lamothe et Lucien et Pierre Ducloz, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, vendredi matin, 26 janvier à 11 heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Royale No 75, entre Conti et Bienville.

Par ordre du Président,
J M VERGNOLE.
Le Secrétaire, A. LE FRANÇOIS.
26 janv—1f

TU-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux Tu Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
129 rue Royale, coin Toulouse.

Laitiers, Attention.

Houblon de brasserie pour nourrir les vaches, frais et à bon marché, sortant de la brasserie. Deux dollars le bag, general de huit barils de farine. Pour moins d'un chargement, on vend au même taux proportionnellement à la quantité demandée. S'adresser à

E. FERNANDEZ,
No 301 rue Dumaine,
Entre Derbigny et Roman.
26 jan—3f PP.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 17me jour de janvier 1894, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme Mary Schmid, femme de O. M. Anderson, vs son mari.—No 41 155—Division B.

Sur motion d'Ernest J. Wenck Esq. avocat de la demanderesse, qui a produit des preuves à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de la demanderesse et pour les raisons ci-après assignées

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 janvier 1894, soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Mary Schmid et contre le défendeur O. M. Anderson, son mari, décrétant une dissolution d'acquêts et gains qui existaient et appartenaient et une séparation de biens. Il est de plus ordonné et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse Mme Mary Schmid et contre le défendeur O. M. Anderson, son mari, pour la somme de deux mille dollars ($2.000 00) avec intérêt légal à partir de la demande judiciaire jusqu'à paiement avec lien et privilège sur tous les biens du dit défendeur ainsi qu'il est prévu par la loi en pour les femmes mariées de préférence à tous les autres créanciers.

Il est de plus ordonné que le défendeur paie frais de cette action.

Jugement rendu le 17 janvier 1894.

Jugement signé le 23 janvier 1894

(Signé) FRANK D. KING, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis mon nom et apposé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 25me jour de janvier, dans l'année de notre Seigneur mil huit cent quatre vingt quatorze.

CHAS D. DANKIA, Député-Greffier.
26 jan—26—fev 9 23

La barque italienne "Francesco", capitaine Marsaca, de Gênes, commencera son déchargement JEUDI, le 25 courant, au pied de la rue Montégut, 3me district. Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises au la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre du soussigné, lequel ne sera donné que sur paiement du fret, et aucune réclamation ne sera reconnue à moins d'être faite et constatée sur la levée.

A. XIQUES,
21 janv— 67 et 69 rue Decatur.

Le Père Francois d'Assise

Trappiste de Notre Dame des Neiges France.

Se souvenant de l'accueil sympathique que lui ont fait le clergé et la population lors de ses visites en Louisiane, pour la propagation de l'Arbre, des PP. Trappistes de Notre Dame des Neiges, annonce qu'il est de retour en Louisiane et qu'il en visitera quelques paroisses.

Dépôt à l'Académie St-Aloysius, coin Rempart et Esplanade. 24 janv—5 f

BOUCHERS.
Important.
—LES BATISSES DU—
People's Slaughter-House & Refrigerating Company,
Sont maintenant en pleine opération, et vous êtes invités à venir les visiter.
D. JACKSON,
21 janv—1f Président.

EAU D'ABITA.
Faites l'essai de l'eau effervescente d'Abita.
La meilleure au monde. Légèrement apéritive Les personnes sédentaires en devraient faire l'usage.
Vendue en pintes, litres, gallons et caisses à notre bureau et dépôt, 61 rue Carondelet.
24 nov—1an

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited,
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS

Assurances et Banques.

Bureau de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1894.—A l'assemblée annuelle des actionnaires tenue le 26 décembre dernier, les personnes suivantes ont été élues Directeurs pour servir pendant l'année 1894:

HY TREMOULET, O. A. SCHNEIDAU,
E. W. HUNTINGTON, S. HERNSHEIM,
A. D LANAUX, P. POZZI,
J. B. VINET, H. LANGE,
J. P. ZATARAIN, G. CUCACHS.
F. E. BERNARD, GEO. LANAUX.

Et à une assemblée du Board qui a eu lieu le 22 courant, M. GEO. LANAUX a été réélu Président à l'unanimité et CHAS D. DELERY, Secrétaire.

CHAS. D. DELERY,
23 janv—7f Secrétaire.

Compagnie d'Assurances Germania.

51 rue Camp—Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1894.—A une assemblée des actionnaires tenue le 15 courant, les directeurs suivants ont été élus, à savoir:

J. J. Weckerling, A. G. Bicke,
J Hasslnger, Geo Liedelsoh,
Louis Grünewald, D. Bernardt,
Frank Vatter, M. Vonderbank,
J. E Merlb, A. Thiesen,
J. J. Lang'er, Val. Schwan,
P. W. Dielmann, Geo. A. Trauth.
J. B. Meyers,

Et à une assemblée des directeurs tenue ce jour M. Jacob Hasslnger a été unanimement élu président et M. J. E. Merlb vice président.

ERNEST CHASSAGNIOL,
23 janv—3f Secrétaire.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 1er janvier 1894.—L'élection annuelle de sept Directeurs de cette Banque, pour servir pendant l'année courante, sera tenue au local de la Banque, LUNDI, 5 février 1894, de midi à 2 heures de l'après-midi.

A. A. LELONG,
2jan— Caissier.

Des soumissions sont sollicitées:

1° Pour la construction d'une gaoeze au Y. M. C. C. bâtisse d'une galerie de tir et d'une allée pour jeu de quilles.

2° Erection d'usines pour l'électricité et l'installation pour lumières et éventails électriques.

3° Erection d'une installation pour la production de la vapeur, pose de boullloires et mur de briques. Le tout d'après les plans et specificatil ne enregistrés au bureau du secrétaire, au Y. M. C. C. bâtisse No 44 rue Nord Rampart. Le secrétaire sera visible tous les jours de 9 h ures A M. à midi

Les soumissions seront ouvertes le 7 février 1894, à 8 heures P. M., au bureau du secrétaire. Tous les enchérisseurs ont requis d'être présents en la circonstance. Toutes les soumissions devront être adressées au nom du Comité de la Bâtisse, aux soins du Club.

Le Comité se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les offres reçues.

GEORGE C. BOYNE,
L. J. McLAUGHLIN,
J. B. FISHER, Chairman
Comité de la Bâtisse.
21 janv—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédée, le 25 janvier, à midi en quatre, à l'âge de 45 ans, la sociétaire Mme Vve HENRI BILLIARD, native de Thône, Haute Savoie. Messieurs les membres de la Société et parents intimes de ceux de la catégorie du mois de janvier sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, 26 janvier à 11 heures A. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Royale No 75, entre Conti et Bienville.

Par ordre du Président,
J M VERGNOLE.
Le Secrétaire, A. LE FRANÇOIS.
26 janv—1f

TRENTE-HUITIÈME ETAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurances du Sun Mutual,

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

NOUVELLE-ORLÉANS, 1er Janvier 1894.

Conformément aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1893.

Primes reçues—			
Des risques d'incendie	$721 545 09		
Des risques de rivières	41,746 84		
Des risques maritimes	14,494 10		
		$777,326 03	
A ajouter non terminées de 1892		209,035 99	
A déduire—		$986,362 02	
Réservé pour non terminées de 1893	206,626 70		
Primes retournées	136,730 48		
Réassurances	151,725 90		
		497,083 14	
A ajouter—			$489,778 88
Reçu pour intérêts		40,581 34	
Reçu pour loyers		3,442 80	
			44,024 14
Total net des recettes			$533,803 02
Commissions	$62,292 77		
Taxes et licences	8 043 32		
Dépenses	82 497 23		
			$152,833 32
Pertes—			
Pertes d'incendie payées	223,635 07		
Pertes de rivières payées	1, 11 86		
Pertes maritimes payées	1,960 11		
		227,307 04	
Pertes totale- payées		54,598 85	
Pertes non payées			281,905 89
10 pour cent de dividende sur le fonds capital payés durant l'année		49,840 00	
Taxes sur l'actif		6,564 96	
			56,404 96
			$491 144 17
Profit net sur les opérations de 1892			$42,658 85

ACTIF.

BONS—	Valeur au Pair.	Valeur du Marché.
Bons de l'Etat de la Louisiane	$159,000 00	$151,848 00
Extended Bonds consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans	252,000 00	254,490 00
Bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans	21 160 00	25 125 60
Bons constitutionels de la ville de la Nlle-Orléans	50,000 00	50,000 00
Bons de la ville de la Nouvelle Orléans	12 000 00	12 000 00
Bons de la ville de la Nouvelle Orléans	10,000 00	15,500 00
Bons de 1re hypothèque de la Odd Fellows' Hall Association	5,000 00	5,000 00
Bons de 1re hypothèque du Bataillon Washington Artillery	1,500 00	1,500 00
Bons de 1re hypothèque du New Orleans City Water Works	5,000 00	5,750 00
Bons de 1re hypothèque de la Christ Church de la Nouvelle Orléans	1,000 00	1,000 00
Bons de 1re hypothèque de la New Orleans Brewing Association	500 00	475 00
Bons de 1re hypothèque de la Grand Lodge F. & A. Masons	1,000 00	1 000 00
Bons de 1re hypothèque de la National Automatic Fire Alarm Co	2,930 00	2,930 00
New Orleans, Jackson and Great Northern R.R.	3,000 00	300 00
—ACTIONS—		$525,765 60
170 Actions de la New Orleans Water Works Co	17 000 00	19,040 00
1 Action de la New Orleans Gas Light Co	100 00	95 00
25 Actions de la National Automatic Fire Alarm Co	1,400 00	1,400 00
27 Actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane	2,700 00	2,781 00
186 Actions de la New Orleans Canal and Banking Co	13,800 00	30,436 00
1 Action de la New Orleans Insurance Association	30 00	30 00
1 Action de la New Orleans Cotton Exchange	200 00	100 00
1 Action de la N. O. Board of Trade	50 00	50 00
1 Action de la Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange	50 00	50 00
1 Action de la Jackson Opera Association	250 00	150 00
50 Actions de la Provident Savings Trust and Safe Deposit Bank (25) pour cent payés	1,250 00	1 250 00
86 Actions de la Texas and Pac de R. R. Co	8,600 00	731 00
		56,833 00
Propriétés foncières dans la ville de la Nouvelle-Orléans—5 propriétés rue Camp, rue Magazine, rue Gravier		54 000 00
Prêts garantis par collatéral		40 549 91
Prêts garantis par hypothèque		8,500 00
Compte courant en Banque et en bureau		170,909 56
Primes en cours de collection, $12,206 91, prises à		97,308 91
Actif total		$ 69,967 28

PASSIF.

Fonds capital	$500,000 00
Réservé pour les pertes non payées	54,598 85
Réserve pour les dividendes non payés	16,875 00
Réserve pour les risques non terminées et non payées	208 626 70
Réserve pour les réassurances de risques non payées	3 750 00
Surplus net	186,016 73
Total	$969,867 28

L'état de situation qui précède est une copie juste, vraie et correcte des livres de la Compagnie.

CHARLES JANVIER, Secrétaire.
L. M FINLEY, Président.

Assermenté et signé pardevant moi ce 16me jour de janvier 1894

SAMUEL FLOWER Notaire Public.
26ja—

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,09.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs de la Nouvelle Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau. Ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS—

Gustaf E. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
19 nov —92—1 an J. G. PEPPER. Député Sous-Secrétaire.

NEW ORLEANS BREWING ASS'N.

BIÈRE

QUI A REÇU LA Première et Seule